

# UE 2.2 Fonction de reproduction

## Chapitre 2 : développement embryonnaire, foetal et placenta

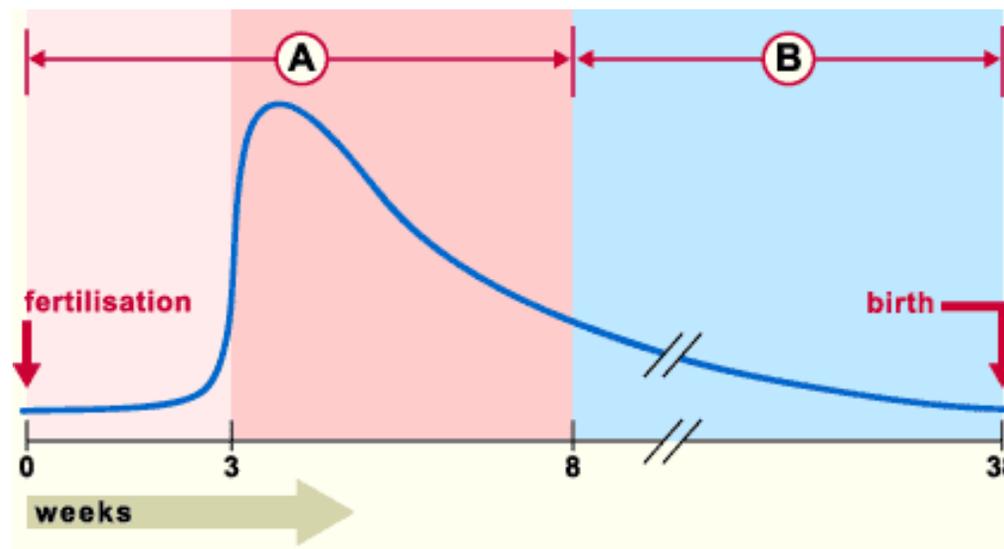
Pr Sylviane Hennebicq

# Malformations congénitales

- Malformations majeures
  - 4 à 6 % des naissances vivantes
  - Dont 2 à 3 % de diagnostic in utero ou néonatal et autant de diagnostic plus tardif
  - Anomalies chromosomiques ou mutations géniques dans 15% des cas
- Agénésie ou dysgénésies des ébauches d'organe (3<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> semaine)
  - Facteurs environnementaux
  - Facteurs génétiques
- Syndromes malformatifs
  - Association fréquente de certaines malformations

# Tératologie

- Gregg et al 1941: cataracte congénitale liée à rubéole en début de grossesse
- Lenz et al 1961 : malformations des membres liées à exposition thalidomide



- Avant 3 sem : arrêt développement
- Entre 3 et 8 sem : risque malformatif maximal
- Après 8 sem : déficit fonctionnel

# Sensibilité aux agents tératogènes

- Agents infectieux
  - Rubéole
  - CMV
  - Herpès viridae
  - Toxoplasmose etc
- Radiations
- Agents chimiques
  - Médicaments
  - Psychotropes
  - Hallucinogènes
  - Alcool etc
- Sensibilité individuelle
- Période d'exposition
- Temps d'exposition
- Dose d'exposition
- Mécanisme d'action
- Taille des molécules
- Liposolubilité

# Mentions légales

L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores.

Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Rhône-Alpes.

L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Rhône-Alpes, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.